

232^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

2 avril 2025 | 11 h – 13 h HE | Réunion virtuelle

En mode virtuel : Zoom

Résolutions découlant de l'adoption des motions

(Sous réserve d'une vérification ultérieure du procès-verbal de la réunion par le conseil)

Point de l'ordre du jour	Résultat	N°	Résolution
1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	Adoptée	2025-04-1D	QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.
2.1 États financiers audités de 2024	Adoptée	2025-04-2D	QUE le conseil approuve, sur recommandation du Comité FAGR, les états financiers d'Ingénieurs Canada pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, tels qu'audités par Raymond Chabot Grant Thornton, et que ces états financiers soient présentés aux membres à leur assemblée annuelle de 2025.
4.1 Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs et conseiller au Groupe des chefs de la direction	Adoptée	2025-04-3D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le secrétaire général et le conseiller au Groupe des chefs de la direction.
4.2 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction	Adoptée	2025-04-4D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.
4.3 Administrateurs et administratrices seulement	Adoptée	2025-04-5D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.